

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 24 septembre 2024

**Délibération**

**N° 24.152.2**

**En exercice ... 37**

**Présents ..... 27**

**Votants ..... 33**

**Pour ..... 33**

**Contre ..... 0**

**Abstention .... 0**

**PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - SERVICE TRAVAUX**

**CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS - AVENUE DE  
L'EUROPE - PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE VIA EUROPA À  
VENDRES - APPROBATION ET AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

*Date de la convocation : 18/09/2024*

L'an deux mille vingt-quatre

**Et le 24 septembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Esprit Gare » de la commune de Maraussan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président**.

**27 Conseillers communautaires présents :** monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Serge PESCE, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA.

**6 Conseillers communautaires absents représentés :** monsieur Thierry DAURAT (représenté par madame Marlène PUCHE), monsieur Cédric GARCIA (représenté par monsieur Alain CARALP), madame Sandra PACHOT (représentée par madame Patricia BERTHOMIEU), madame Nathalie PIQUES (représentée par monsieur Christian SEGUY), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Jean-Philippe JUAN), monsieur Philippe VIDAL (représenté par madame Marcelle COUDERC).

**4 Conseillers communautaires absents excusés :** monsieur Didier CAYLA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

**Secrétaire de séance :** madame Valérie CHABOT.

\*\*\*\*\*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20240924-DELIB\_24\_15

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes La Domitienne**

**Séance du mardi 24 septembre 2024**

---

**Convention de servitude avec ENEDIS - Avenue de l'Europe - Parc d'activité économique  
Via Europa à Vendres - Approbation et autorisation de signature**

---

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de l'énergie, notamment les articles L323-1 et L323-2 relatifs aux procédures d'institution des servitudes administratives nécessaires aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité ;

**Vu** le Code civil, notamment les articles 639, 649 et 650 relatifs aux servitudes dites d'utilités publiques ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes La Domitienne, notamment ceux en terme d'aménagement de l'espace et de développement économique ;

**Vu** le projet de Convention de servitude transmis par ENEDIS ayant pour but de raccorder un tarif jaune parcelle section AH numéro 283, nécessaire à l'activité de l'entreprise Liebherr implanté au 1 de l'avenue de l'Europe du parc d'activité économique Via Europa à Vendres, annexé à la présente délibération ;

**Considérant** que les parcelles du parc d'activité économique Via Europa sont desservies en électricité par un réseau enterré ;

**Considérant** qu'Enedis demande à créer le raccordement depuis le poste de transformation existant à proximité ;

**Considérant** que la Communauté de communes est propriétaire de l'emprise concernée par le passage de câblages, sur la parcelle section AH numéro 292 ;

**Considérant** que le projet de convention de servitude autorise la pose d'une canalisation souterraine sur une longueur totale de 64 m. et ses accessoires en limite de propriété, ayant pour but de raccorder au réseau d'électricité le tarif jaune demandé par l'entreprise Liebherr ;

**Considérant** qu'à titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice de la présente servitude, une indemnité forfaitaire de 50 € est versée par Enedis ;

**Considérant** qu'Enedis supportera entièrement les frais, droits et émoluments de la présente convention, notamment ceux induits par l'acte authentique ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Pierre CROS, 3<sup>ème</sup> vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

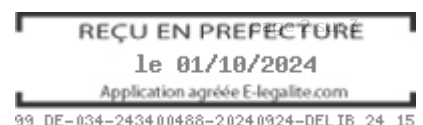
Sur 33 membres présents ou représentés au moment du vote,

**A l'unanimité,**

**I. APPROUVE** le projet de convention de servitude ci-annexé à conclure avec ENEDIS.

**II. AUTORISE** monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**III. PRÉCISE** que les recettes en résultant seront couvertes par les crédits inscrits au budget de l'exercice au chapitre prévu à cet effet.



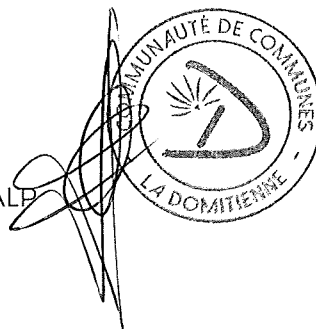
**IV. CHARGE** monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

**V. INFORME** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **01 OCT. 2024**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **01 OCT. 2024**

Signature du secrétaire de séance :

Valérie CHABOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Chabot', written over a horizontal line.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20240924-DEL IB\_24\_15

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20240924-DELIB\_24\_15